



Passerelle B78 – B (Formation 7H)

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
21 Formations
2000 voitures
200000 élèves formés/an
2 500 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'USAGER : Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales.

LE DEPLACEMENT : Utiliser un véhicule à moteur de façon autonome, rationnellement et en sécurité.

DEVENIR UN CONDUCTEUR COMPÉTENT : Prendre en compte les facteurs entraînant une dégradation du système homme-véhicule- environnement, prendre les décisions qui permettent d'y faire face, mettre en œuvre les mesures préventives.

LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT : Préparer ses trajets et conduire le véhicule de façon autonome dans des situations de circulation simples ou complexes.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Séquence 1 : durée de 2 heures.

Dans un trafic nul ou faible, l'élève doit acquérir les connaissances et les compétences suivantes :

- comprendre le principe du point de patinage de l'embrayage et assurer sa mise en œuvre ;
- être en capacité de réaliser un démarrage en côte en toute sécurité.

Une partie de cette séquence, sera réalisée sur simulateur, notamment pour apprendre à utiliser la boîte de vitesses manuelle.

Séquence 2 : durée de 5 heures.

Cette séquence se déroule dans des conditions de circulation variées, simples et complexes. Elle permet l'acquisition des compétences suivantes :

- savoir utiliser la boîte de vitesses manuelle de façon rationnelle et en toute sécurité dans les conditions de circulation précitées et adopter les techniques de l'éco-conduite ;
- être en capacité de diriger le véhicule en adaptant l'allure et la trajectoire à l'environnement et aux conditions de circulation.



Passerelle B78 – B (Formation 7H)

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- La formation ne peut être suivie moins de six mois après l'obtention de la catégorie B

RESULTATS ATTENDUS

L'installation au poste de conduite

Les vérifications intérieures et extérieures

La manipulation des commandes

- Etre capable de maîtriser son véhicule en toute situation.

La prise d'information

- Etre capable d'observer et d'analyser l'environnement

La maîtrise de l'allure

- Etre capable d'adapter son allure en toutes circonstances

Le respect de la réglementation en vigueur

- Respecter toutes les règles relatives au code de la route.

Bien communiquer avec les autres usagers

Se positionner sur la chaussée

Respecter les espaces de sécurité

Autonomie et conscience du risque

- S'adapter à la situation
- Conduire de manière autonome
- Courtoisie au volant
- Conduite économique/écologique

ENCADREMENT

- Enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

-La première leçon de conduite s'effectue sur un simulateur de conduite afin que les élèves ne subissent pas la surcharge due à l'environnement. Cette technique permet la répétitivité nécessaire pour l'automatisation des gestes du maniement du véhicule. (2x 45')

-La suite de la formation s'effectue sur des véhicules RENAULT Clio récents, sur boîte mécanique.

-Les leçons de conduite s'effectuent en conduite individuelle (4x90') ou conduite DUO (8x45' de Pratique + 8x45' de participation pédagogique active) qui consiste à faire travailler deux élèves pendant une leçon :

. Un élève qui conduit et Un élève en écoute ou participation pédagogique active.

Cette technique de formation permet un apprentissage plus rapide et donc moins onéreux. Elle permet d'avoir les apports théoriques sans la surcharge liée à l'environnement. Les phases de pratique étant moins longues, l'élève peut conserver toute sa concentration et accumule moins de fatigue...

-Les premières leçons de conduite sur véhicules s'effectuent dans un environnement où le trafic étant faible voir nul.

-La suite de la formation s'effectue dans un environnement où le trafic est plus dense.

EVALUATION DE LA FORMATION

- Un contrôle continu de la progression sera mise en place.

SANCTION DE LA FORMATION

-La formation sera sanctionnée par une attestation de formation délivrée par l'école de conduite et la délivrance d'un nouveau permis B (Sans restriction code 78) par les services de l'état concernés.